



# ESEF en bref

Les dernières actualités  
sur le reporting électronique

N°13 – Avril 2023

€01000107

\$01010011

€01000107

€01000110

## Replay de notre webinar du 5 avril

Vous avez été nombreux à participer à notre webinar du 5 avril dernier dédié à la [consommation des données ESEF](#) en partenariat avec [Euronext et Corporatings](#) et avec la participation de Boris Bourdet, CFA, Analyste financier et CEO d'EquitInsight.

Si vous n'avez pas pu participer, retrouvez ci-dessous [le lien du replay](#) de ce webinar, pour en savoir davantage sur [la façon dont les données ESEF sont utilisées](#).

Ce webinar est le premier d'une série dédiée aux opportunités liées à la digitalisation de l'information financière.

[JE REGARDE LE REPLAY](#)

JUIN

13

8h30 - 9h30

€010001

## SAVE THE DATE

### Webinar ESEF

Premières analyses des données issues de la dernière campagne des dépôts ESEF

Retrouvez nos experts pour le second webinar de notre série autour du thème "Communication financière : Opportunités liés à la digitalisation".

## Publication de la taxonomie IFRS 2023

La [taxonomie IFRS 2023](#) a été publiée par l'IASB le 23 mars dernier.

Elle inclut des [modifications liées aux amendements de normes IFRS](#) publiés en 2022, c'est-à-dire aux amendements à IFRS 16 (Passif de location relatif à une cession-bail) et IAS 1 (Classement des passifs en courant / non-courant). Cette taxonomie inclut également des modifications permettant de refléter des pratiques communes et des améliorations.

Cela concerne notamment :

- la [suppression de balises](#) d'autres éléments du résultat global qui n'entrent ni dans la catégorie des éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat, ni dans celle des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat.

- la clarification du contenu de la balise [RightofuseAssets](#) pour préciser qu'elle s'applique uniquement aux droits d'utilisation ne répondant pas à la définition d'immeubles de placement et la suppression concomitante de la balise [RightofuseAssetsThatDoNotMeetDefinitionOfInvestmentProperty](#).

- l'ajout de la balise [PropertyPlantAndEquipmentIncludingRightofuseAssets](#) et la clarification du contenu de la balise [PropertyPlantAndEquipment](#) pour préciser qu'elle ne contient pas les droits d'utilisation.

- la suppression de la macro-balise [DisclosureOfNotesAndOtherExplanatoryInformationExplanatory](#), ou « monster tag », qui recouvrait l'ensemble des notes annexes, et qui a d'ores et déjà été retirée de la liste des macro-balises obligatoires dans la taxonomie ESEF 2022.

---

## Dernières discussions du Taxonomy Consultative Group de l'IASB

Lors de [la réunion du Taxonomy Group de l'IASB de février 2023](#), les deux sujets suivants ont notamment été discutés :

- la [revue des pratiques usuelles de balisage](#) pour les éléments relevant du champ d'IFRS 7 et IFRS 9 dans un objectif d'amélioration de la taxonomie. En particulier, en particulier, la préconisation du staff est d'analyser en priorité le balisage des éléments de bilan et de tableau de flux de trésorerie, avec un [focus sur les institutions financières](#), de façon à proposer des améliorations pour la taxonomie IFRS 2024.

- la [modélisation dans la taxonomie du balisage](#) des éléments du compte de résultat tel qu'il résultera du projet [Primary Financial Statements](#), de façon à identifier aisément la catégorie (opérationnelle, investissement, financement) à laquelle les éléments appartiennent.

N'hésitez pas à contacter notre équipe ESEF pour toutes vos questions.

## Vos contacts

**Astrid Montagnier**

**Associée**  
Global Assurance, Normes  
comptables et Reporting



**Jean Blascos**

**Associé**  
Direction technique



**Camille Martin**

**Senior Manager**  
Global Assurance, Normes  
comptables et Reporting



**Solène Dupay**

**Chargée de Marketing et  
Communication**  
Audit



[kpmg.fr](https://kpmg.fr)



### [Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG\*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG\*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une

copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

*\* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.